

PROCEDURE D'INSCRIPTION DE CONFIRMATION ET D'ANNULATION A UNE ACTION DU CRAN/SE

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour toute inscription, il faut :

Pour un professionnel salarié :

Suivre la procédure de votre établissement

- remplir le bulletin d'inscription que l'on trouve :
 - o sur la plaquette ou en ligne
 - o sur le site du CRAN/SE : <http://cra-haute-normandie.superdoc.com/modules/edito/content.php?id=48&pid=0>
- le faire compléter, valider et signer par sa hiérarchie
- Le renvoyer :
 - o par courrier à :
CRA NORMANDIE Seine-Eure
CH du Rouvray 4 rue Paul Eluard 76300 Sotteville les Rouen
 - o par mail à : cra.formation@ch-lerouvray.fr

Dans le bulletin d'inscription, il sera demandé votre email de contact professionnel ou privé qui permettra, par la suite, de transmettre directement les confirmations d'inscription ou tout autre information ou document relatif à la formation.

Pour un professionnel salarié mais faisant une formation sur son temps personnel :

- remplir le bulletin d'inscription que l'on trouve :
 - o sur la plaquette ou en ligne
 - o sur le site du CRAN/SE : <http://cra-haute-normandie.superdoc.com/modules/edito/content.php?id=48&pid=0>
- Le renvoyer :
 - o par courrier à :
CRA NORMANDIE Seine-Eure
CH du Rouvray 4 rue Paul Eluard 76300 Sotteville les Rouen
 - o par mail à : cra.formation@ch-lerouvray.fr

Dans le bulletin d'inscription, il sera demandé votre email de contact professionnel ou privé qui permettra, par la suite, de transmettre les confirmations d'inscription ou tout autre information ou document relatif à la formation.

Pour un établissement (formation continue, encadrement) qui souhaite inscrire directement des agents :

Suivre la procédure de votre établissement

- remplir le bulletin d'inscription que l'on trouve :
 - o sur la plaquette ou en ligne
 - o sur le site du CRAN/SE : <http://cra-haute-normandie.superdoc.com/modules/edito/content.php?id=48&pid=0>
- Le renvoyer :
 - o par courrier à :
CRA NORMANDIE Seine-Eure
CH du Rouvray 4 rue Paul Eluard 76300 Sotteville les Rouen
 - o par mail à : cra.formation@ch-lerouvray.fr

Dans le bulletin d'inscription, il sera demandé votre email de contact professionnel qui permettra, par la suite, de transmettre les confirmations d'inscription ou tout autre information ou document relatif à la formation des agents que vous avez inscrits. Ce sera donc à l'établissement via l'encadrement ou la formation continue de transmettre tous les éléments nécessaires.

Pour un professionnel libéral :

- remplir le bulletin d'inscription que l'on trouve :
 - o sur la plaquette ou en ligne
 - o sur le site du CRAN/SE : <http://cra-haute-normandie.superdoc.com/modules/edito/content.php?id=48&pid=0>
- Le renvoyer :
 - o par courrier à :
CRA NORMANDIE Seine-Eure
CH du Rouvray 4 rue Paul Eluard 76300 Sotteville les Rouen
 - o par mail à : cra.formation@ch-lerouvray.fr

Dans le bulletin d'inscription, il sera demandé votre email de contact qui permettra, par la suite, de vous transmettre les confirmations d'inscription ou tout autre information ou document relatif à la formation.

Pour une famille, un aidant familial (entourage proche de la famille) ou une personne avec autisme :

- remplir le bulletin d'inscription que l'on trouve :
 - o sur la plaquette ou en ligne
 - o sur le site du CRAN/SE : <http://cra-haute-normandie.superdoc.com/modules/edito/content.php?id=48&pid=0>

- Le renvoyer :
 - o par courrier à :
CRA NORMANDIE Seine-Eure
CH du Rouvray 4 rue Paul Eluard 76300 Sotteville les Rouen
 - o par mail à : cra.formation@ch-lerouvray.fr

Dans le bulletin d'inscription, il sera demandé votre email de contact qui permettra, par la suite, de vous transmettre les confirmations d'inscription ou tout autre information ou document relatif à la formation.

En cas de doute ou pour toute question relative à votre inscription, n'hésitez pas à contacter l'UFIRR au 02.76.67.62.04 ou par mail à : cra.formation@ch-lerouvray.fr

EN CAS D'ANNULATION OU D'ABSENCE

- **En cas de formation payante :**

Pour un professionnel salarié ou pour un établissement (formation continue, encadrement) qui souhaite annuler une inscription ou notifier son absence :

L'établissement, la formation continue ou l'encadrement de l'établissement doit prévenir de l'annulation auprès du CRAN/SE UFIRR en transmettant un mail à cra.formation@ch-lerouvray.fr **UN MOIS** avant la formation. Ainsi, aucun frais ne sera facturé à l'établissement.

Pour un professionnel salarié mais faisant une formation sur son temps personnel :

Tout professionnel inscrit doit annuler son inscription auprès du CRAN/SE UFIRR en transmettant un mail à cra.formation@ch-lerouvray.fr **UN MOIS** avant la formation. Ainsi, aucun frais ne sera facturé.

Pour un professionnel libéral :

Tout professionnel inscrit doit annuler son inscription auprès du CRAN/SE UFIRR en transmettant un mail à cra.formation@ch-lerouvray.fr **UN MOIS** avant la formation. Ainsi, aucun frais ne sera facturé.

Pour une famille, un aidant familial (entourage proche de la famille) ou une personne avec autisme :

Pour toutes les familles, les aidants familiaux et les personnes avec TSA, les formations sont gratuites. Cependant, si vous souhaitez annuler votre participation, il faut contacter le CRAN/SE dans les plus brefs délais afin de proposer la place à une autre famille.

ATTENTION : En cas d'absence ou d'annulation du professionnel non signalées dans les délais notifiés, une facture sera transmise à votre établissement ou au professionnel selon sa situation.

- Pour les formations ou rencontres dont le coût est à la charge du Centre Ressources Autisme Normandie Seine-Eure :

Pour un professionnel salarié ou pour un établissement (formation continue, encadrement) qui souhaite inscrire directement des agents :

L'établissement, la formation continue ou l'encadrement de l'établissement doit prévenir de l'annulation auprès du CRAN/SE UFIRR en transmettant un mail à cra.formation@ch-lerouvray.fr **1 MOIS** avant la formation..

Pour un professionnel salarié mais faisant une formation sur son temps personnel :

Tout professionnel inscrit doit annuler son inscription auprès du CRAN/SE UFIRR en transmettant un mail à cra.formation@ch-lerouvray.fr **1 MOIS** avant la formation.

Pour un professionnel libéral :

Tout professionnel inscrit doit annuler son inscription auprès du CRAN/SE UFIRR en transmettant un mail à cra.formation@ch-lerouvray.fr **1 MOIS** avant la formation.

Pour une famille, un aidant familial (entourage proche de la famille) ou une personne avec autisme :

Pour toutes les familles, les aidants familiaux et les personnes avec TSA, les formations sont gratuites. Cependant, si vous souhaitez annuler votre participation, il faut contacter le CRAN/SE dans les plus brefs délais afin de proposer la place à une autre famille.

ATTENTION : En cas d'absence ou d'annulation du professionnel non signalées dans les délais notifiés, le CRAN/SE ne priorisera pas la demande du salarié ou de l'établissement lors de prochaines sessions de formation.

- Pour les rencontres « sans coût financier » organisées par LE CENTRE RESSOURCES AUTISME NORMANDIE Seine-Eure :

Pour un professionnel salarié et pour un établissement (formation continue, encadrement) qui souhaite inscrire directement des agents :

L'établissement, la formation continue ou l'encadrement de l'établissement doit prévenir de l'annulation le CRAN/SE UFIRR en transmettant un mail à cra.formation@ch-lerouvray.fr **7 JOURS** avant la formation.

Pour un professionnel salarié mais faisant une formation sur son temps personnel :

Tout professionnel inscrit doit annuler son inscription auprès du CRAN/SE UFIRR en transmettant un mail à cra.formation@ch-lerouvray.fr **7 JOURS** avant la formation.

Pour un professionnel libéral :

Tout professionnel inscrit doit annuler son inscription auprès du CRAN/SE UFIRR en transmettant un mail à cra.formation@ch-lerouvray.fr **7 JOURS** avant la formation.

Pour une famille, un aidant familial (entourage proche de la famille) ou une personne avec autisme :

Pour toutes les familles, les aidants familiaux et les personnes avec TSA, les formations sont gratuites. Cependant, si vous souhaitez annuler votre participation, il faut contacter le CRAN/SE dans les plus brefs délais afin de proposer la place à une autre famille.

ATTENTION : En cas d'absence ou d'annulation non signalées dans les délais notifiés du professionnel à la formation, un mail sera transmis vous notifiant l'absence et vous informant que **le CRAN/SE ne priorisera pas votre demande lors d'une prochaine inscription de votre part ou de votre service.**

De nombreuses personnes souhaitent participer aux différentes rencontres que nous proposons. En ne se présentant pas, alors que le nombre de place est limité, le participant prend la place de quelqu'un d'autre.

LES CONFIRMATIONS D'INSCRIPTION

A partir du moment où vous-même, votre service de formation continue ou votre hiérarchie a transmis la préinscription ou l'inscription, celle-ci est automatiquement prise en compte.

Le CRAN/SE prendra contact avec vous uniquement si l'inscription est refusée faute de place disponible ou s'il manque un élément ;
Quelques jours avant la date de formation, de sensibilisation ou de rencontre, un e-mail sera automatiquement transmis par le CRAN/SE UFIRR à l'e-mail de contact pour confirmer votre participation, avec un rappel du jour, de l'heure et du lieu.

LES DOCUMENTS A FOURNIR

Pour toute formation payante, une convention de formation signée par les 2 parties est obligatoirement transmise.

Pour les formations « sans coût financier », le CRAN/SE UFIRR peut transmettre **sur demande** une convention de formation.

A l'issue de la formation, de la sensibilisation ou de la rencontre, l'UFIRR peut transmettre **sur demande** une attestation de présence.

LA FACTURATION

Chaque établissement, chaque professionnel... s'inscrivant à une formation payante recevra, après la formation :

- une facture par l'organisme sollicité par le CRAN/SE UFIRR pour réaliser la formation ou
- un titre de paiement par le Trésor Public pour les formations réalisées par le CRAN/SE UFIRR.

et devra s'en acquitter.

Pour rappel, lors de l'inscription à une formation payante organisée par le CRAN/SE UFIRR, il sera demandé le numéro de SIRET (spécifié sur le bulletin d'inscription et la convention de formation).